

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

À l'attention des étudiantes, étudiants et personnels de l'université de Rouen Normandie

Dans le contexte des mobilisations sociales annoncées ces prochains jours, et afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, la Présidence de l'université de Rouen Normandie a décidé une fermeture administrative aux locaux les jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 octobre 2026.

Cette mesure concerne les campus suivants :

- Pasteur, à Rouen ;
- Sciences et Ingénierie, à Saint-Étienne-du-Rouvray ;
- Mont-Saint-Aignan, y compris l'INSPE.

En conséquence, les activités pédagogiques ainsi que l'ensemble des événements prévus sur ces campus sont suspendus pendant cette période.

Sur les campus concernés, aucun enseignement ne pourra avoir lieu en présentiel pendant cette période. Des enseignements pourront toutefois être proposés à distance, en visioconférence, lorsque les enseignants le souhaitent. Ces modalités reposent sur le volontariat des enseignants et relèvent de leur appréciation pédagogique.

Chaque direction de composante — UFR, école ou institut — assurera la coordination et l'information des étudiantes et étudiants sur les modalités retenues.

Pour les personnels administratifs et techniques travaillant sur ces campus, les consignes et modalités d'organisation du travail sont communiquées directement par leurs supérieurs hiérarchiques en lien avec la Direction générale des services.

À ce stade, l'ensemble des activités est maintenu sur les campus d'Évreux, d'Elbeuf ainsi que le campus Santé.

Nous sommes conscients des conséquences que ces dispositions peuvent entraîner sur l'organisation de chacun. Elles répondent à notre priorité première : garantir la sécurité de toutes et tous et permettre la continuité des activités de l'Université dans les

meilleures conditions possibles.

La situation étant susceptible d'évoluer, nous vous invitons à consulter régulièrement votre messagerie universitaire et les informations diffusées par votre composante ou votre service.

Nous vous remercions pour votre compréhension, votre vigilance et votre coopération.

La Présidence de l'université de Rouen Normandie

[Consulter l'arrêté](#)

Publié le : 2026-10-07 16:59:15